



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 8 mai 2018

Préavis N° 03/2018 concernant la demande d'un crédit d'étude pour la planification directrice du site stratégique de la Veyre et le plan d'affectation « A La Veyre-Derrey »

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 7 mai 2018 présidée par Madame Gabrielle Pasche, présidente.

Le conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°03/2018,

ouï les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité moins 6 avis contraires et 8 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Octroyer le montant de l'étude demandé de CHF 542'000.- ;
- Autoriser la municipalité à signer tous les documents nécessaires ;
- Encaisser la subvention cantonale et la participation des propriétaires ;
- Financer la dépense par le recours à l'emprunt si nécessaire ;
- Autoriser la municipalité à amortir cette dépense sur 30 ans au maximum.

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 7 mai 2018.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

Gabrielle Pasche



La secrétaire

Séverine Rotondo